

## ONU : La Belgique s'engage pour les énergies renouvelables

En cette fin de semaine, la Belgique, représentée à New-York par les ministres fédéraux Charles Michel, Didier Reynders, Alexander De Croo et Marie-Christine Marghem, adoptera l'agenda 2030 de l'ONU et ses 17 Objectifs de Développement Durable. La Belgique s'engage ainsi à accroître la production d'énergies renouvelables.

La signature de ce document international représente un véritable engagement politique. Ainsi, le gouvernement belge devra rapidement finaliser le Plan fédéral de développement durable pour la durée de la législature, comme la loi l'y oblige, et y inclure ces Objectifs de Développement Durable. Les Régions devront également adopter des plans pluriannuels de développement durable.

Dans le domaine de l'énergie, la Belgique s'engage à « garantir d'ici 2030 l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables, modernes, à un coût abordable » (objectif 7). Elle s'engage notamment à « accroître considérablement la part de l'énergie renouvelable parmi les différents types d'énergie consommés de par le monde » et à « multiplier par 2 le taux mondial d'amélioration de l'efficacité énergétique ».

36 ONG belges\* - dont l'APERe - ont examiné l'agenda 2030 de l'ONU et proposent 336 pistes concrètes à mettre en œuvre en Belgique, aux différents niveaux de pouvoir.

**Selon les associations, la Belgique peut atteindre 54% d'électricité renouvelable en 2030 et, dans un contexte européen, un approvisionnement total en électricité renouvelable d'ici 2050.**

Pour rendre cela réalisable, nos gouvernements doivent cesser tout soutien aux combustibles fossiles et à l'énergie nucléaire, et miser sur les économies d'énergie, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables avec des soutiens ciblés.

À long terme, ceci est le seul scénario véritablement durable, mais aussi le moins cher, le plus favorable pour le développement d'une nouvelle économie européenne et le seul scénario plausible pour éviter les changements climatiques. Les investissements à prévoir offrent la meilleure garantie pour des emplois d'avenir. Nos gouvernements veilleront à ce que les retombées de ces activités bénéficient à l'économie locale.

Ces Pistes pour la mise en œuvre des Objectifs de Développement Durable en Belgique sont disponibles sur : [www.associations21.org](http://www.associations21.org)

\* Organisations signataires : 11.11.11, Associations 21, WWF, Bond Beter Leefmilieu, Inter-Environnement Wallonie, Protos, FOS-Socialistische Solidariteit, Oxfam Wereldwinkels, Oxfam Solidariteit, Kinderrechtencoalitie Vlaanderen, Vredeseilanden, Decenniumdoelen, Sensoa, Be-Gender, Netwerk Duurzame Mobiliteit, Climate Express, Wereldsolidariteit, Beweging.net, Broederlijk Delen, Memisa, UNICEF België, Plan België, Netwerk Tegen Armoede, Apere, Vrouwenraad, Le monde selon les femmes, Luttes Solidarités Travail, Ecokerk, Conseil de la Jeunesse, Dokters van de Wereld, Artsen Zonder Vakantie, Louvain Coopération, Aedes, Fracarita Belgium.

**Contact presse : APERe – Michel Huart : 02 209 04 08 – 0485/ 285 273**



## **A propos de l'APERe**

L'Association pour la Promotion des Energies Renouvelables (APERe asbl) mène depuis 1991 des actions d'éducation et de conseil pour un développement harmonieux des énergies renouvelables en Belgique.

Avec ses membres et partenaires, l'APERe constitue un réseau académique, associatif et d'économie sociale dans le domaine de l'énergie durable.

Notre expertise et nos outils sont mis à disposition des particuliers, des professionnels et des collectivités.

Pour mieux nous connaître : [www.apere.org](http://www.apere.org)

